

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
- Dispositif d'aide
aux artisans de
la Communauté
d'agglomération du Saint-
Quentinois.**

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
10/12/19

Date d'affichage :
10/12/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 71

Nombre de Conseillers
votant : 71

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

Séance du 16 DÉCEMBRE 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLERLOT, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEI, M. Freddy GRZYZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Claude VASSET, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Philippe VIGNON, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Monique BRY, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Karim SAÏDI, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Christophe BOUTON suppléant de M. Jean-Marie ACCART, M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Monsieur Patrick JULIEN suppléant de Mme Danielle LANCO, M. Emmanuel BRICOUT suppléant de M. Damien NICOLAS, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Roland RENARD, M. Jean-Michel BERTONNET représenté(e) par M. Christian MOIRET, M. Gilles GILLET représenté(e) par M. Michel BONO, M. Alain RACHESBOEUF représenté(e) par M. Philippe LEMOINE, M. Jean-Marc BERTRAND représenté(e) par M. Roland MORTELLI, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Vincent SAVELLI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Le Conseil communautaire, en date du 27 novembre 2018, a approuvé le conventionnement avec la Région Hauts-de-France permettant de mettre en place deux dispositifs d'aide directe sur son territoire :

- le « CASQ ARTISANS » dans le cadre de l'aide au développement des TPE ;
- le « CASQ START ARTISANS » dans le cadre de l'accompagnement à la création et reprise d'entreprises.

Pour les deux dispositifs, il s'agit de l'octroi d'une subvention de 20 % du montant HT des investissements avec un plafond d'aide de 3 000 € pour les dépenses liées :

- aux investissements productifs neufs, notamment les machines et outils du secteur de la robonumerique permettant de gagner en productivité et en compétitivité
- aux coûts des aménagements nécessaires à l'installation de matériels de production,
- à l'acquisition de véhicules professionnels neufs.

Les artisans figurant nominativement en annexe du présent rapport répondent aux critères d'éligibilité.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « CASQ - ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS »;

2°) d'autoriser M. le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Christian PIERRET

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20191216-47722-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/01/20

Publication : 24/12/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

**ANNEXE – liste des bénéficiaires des dispositifs « CASQ – ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS »
Aide à l’investissement des artisans de la Communauté d’Agglomération du Saint-Quentinois**

NOM	ENSEIGNE	ACTIVITE	ADRESSE				investissement s prévus	Assiette subventionnable HT prévue	Subvention maximale pouvant être accordée	Type
Sébastien BINTZ	BCP	chauffagiste	885	rue	Saint- Quentin	02100 ESSIGNY LE PETIT	véhicule professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ - ARTISANS
Arnaud PIGNON		maréchal Ferrant	2	bis avenue de la	République	02100 SAINT- QUENTIN	véhicule professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ - ARTISANS
Annie THAISSART	BROD'N	broderie	82	rue de la	3 2me Dim	02100 SAINT- QUENTIN	matériel professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ - ARTISANS
Bruno POULAIN		plombrerie - chauffage	13	rue de	Provence	02100 LESDINS	véhicule professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ – ARTISANS
Sandrine MACQUART	ALLO MULTI SERVICES HABITATION	multiservice	2	rue de la	Chaussée Romaine	02100 SAINT- QUENTIN	véhicule professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ – ARTISANS
Mathieu DANDOY	REVITALISE	soins esthétique et santé	43	rue de la	Pomme rouge	02100 SAINT- QUENTIN	matériel professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ – start ARTISANS
Martial RICAUX	TAXI MARTIAL	taxi	3	chemin d'	Origny 02240 VILLERS LE SEC	POUR L'EXPLOITA TION D'UNE LICENCE 02100 SAINT- QUENTIN	véhicule professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ – start ARTISANS

**ANNEXE – liste des bénéficiaires des dispositifs « CASQ – ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS »
Aide à l’investissement des artisans de la Communauté d’Agglomération du Saint-Quentinois**

NOM	ENSEIGNE	ACTIVITE	ADRESSE				investissements prévus	Assiette subventionnable HT prévue	Subvention maximale pouvant être accordée	Type
Hervé HALLE	VOTRE TRAITEUR	traiteur	3	Place du	Palais de Justice	02100 SAINT-QUENTIN	matériel professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ - ARTISANS
Laurent JULLIEN	FJ MARS	menuiserie d'agencement - résine de synthèse	9001	rue	Pierre Corneille	02430 GAUCHY	matériel professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ – ARTISANS
Romain GONTHIER	G.T.R SOLUTIONS	installation et maintenance de matériels et réseaux de télécommunications	5	impasse du	Château	02100 LESDINS	véhicule professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ – ARTISANS
Geoffrey ACCART	ACP	Plomberie Chauffage	80	rue du	Fort	02680 CLASTRES	véhicule professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ – ARTISANS
Pascal COUSIN	CHALLENGE HAIR	coiffeur	86	rue d'	Isle	02100 SAINT-QUENTIN	matériel professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ - ARTISANS